



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2026-161

PUBLIÉ LE 28 JUILLET 2026

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2026-07-27-00004 - Délégation de signature au profit de Mme HEQUET dans le cadre d'une acquisition sur la commune de Rouen (1 page)	Page 3
R28-2026-07-27-00005 - Délégation de signature cession Saint Planchers - Madame HAMON (1 page)	Page 5

EPF Normandie

R28-2026-07-27-00004

Délégation de signature au profit de Mme
HEQUET dans le cadre d'une acquisition sur la
commune de Rouen

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME PAULINE HEQUET

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'Intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Métropole Rouen Normandie le 21 mai 2025, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 15 mai 2025 et délibération de la collectivité le 31 mars 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée « RIVES DE SEINE & ASSOCIES », dont le siège social est à GRAND COURONNE, 5 Place Césaire Levillain, avec la participation de Maître Elise COLLIN, notaire à BONSECOURS, représentant l'EPF Normandie, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Pauline HEQUET, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès des conjoints MALANDRIN,

Du lot numéro 207, un local commercial, des 17422/100000èmes des parties communes générales et des 17277/100000èmes du sol d'assise, compris dans un ensemble immobilier en copropriété sis à ROUEN (76100), 114-116 rue St Sever, cadastré section MV numéro 86, d'une contenance de 03a 44ca.

Des droits indivis pour 83/1000èmes de la parcelle cadastrée section MV numéro 89 d'une contenance de 06a 93ca.

Moyennant le prix de **DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (290.000,00 €), en valeur libre**, auquel s'ajoute les honoraires de négociation de l'agence SB-IMMOCOM s'élevant à QUATORZE MILLE CINQ CENT EUROS (14.500,00 €), qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 27/07/2026
Le Directeur Général par Intérim,

Signé le 27/07/2026
Gilles GAL
Gilles GAL
✓ Certifié par [signature]

Notifiée à Rouen, le 27/07/2026
à Madame Pauline HEQUET,
Bon pour accord,

Signé le 27/07/2026
Pauline HEQUET
Pauline HEQUET
✓ Certifié par [signature]

EPF Normandie

R28-2026-07-27-00005

Délégation de signature cession Saint Planchers -
Madame HAMON

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Florence HAMON

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, par intérim, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2026,

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n°2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention de Réserve Foncière signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de Saint Planchers, le 24 novembre 2015, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 16 juin 2015 et délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint Planchers, du 31 août 2015.

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'office notarial dénommé « SELARL D&A », titulaire d'un office notarial à CAEN (14000), 12 Rue de Tour de Terre, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

Décide :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Florence HAMON, Chargée d'Opérations Foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel ledit Etablissement Public Foncier de Normandie procède à la cession au profit de :

- La Commune de SAINT-PLANCHERS, personne morale dont l'adresse est à SAINT-PLANCHERS (50400), 59 Rue des Pommiers, identifiée au SIREN sous le numéro 215005414,

- De diverses parcelles de terrain, sise à SAINT-PLANCHERS (50400), Rue des Aubépines, cadastrées section C n°s 1098, 2099 et 2101, d'une contenance de 03a 41ca,

Moyennant le prix de DEUX MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE EUROS ET DIX CENTIMES **TOUTES TAXES COMPRISES (2.484,10 € T.T.C.)**, valable jusqu'au 31 octobre 2026, se décomposant en valeur foncière pour 2.369,00 €, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition d'un montant de 29,94 €, les frais d'actualisation d'un montant de 65,98 € et la TVA sur marge d'un montant de 19,18 €, stipulé payable dans le délai de 45 jours à compter de la signature de l'acte ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal.

Article 2 : La présente décision est notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à ROUEN, le 27/07/2026
Le Directeur Général, par intérim

Signé le 27/07/2026
Gilles GAL

Gilles GAL

✓ Certifié par * youtrust

Notifiée le 27/07/2026
à Madame Florence HAMON
Bon pour accord,

Signé le 27/07/2026
Florence HAMON

Florence HAMON

✓ Certifié par * youtrust